



RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2021/2022 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Colmar, le 13 juillet 2022 - Au cours des présentations des résultats du 1^{er} semestre 2021/2022 aux investisseurs, Serge Voltz a précisé un certain nombre d'informations.

OBJECTIF DE CROISSANCE DE +10% DU CHIFFRE D'AFFAIRES A PERIMETRE COURANT POUR L'EXERCICE EN COURS

Compte tenu de l'incertitude causée par le contexte géopolitique, le groupe vise pour l'exercice en cours un chiffre d'affaires annuel global à périmètre courant (croissance organique, croissances externes et activités non stratégiques sur le Maroc, Turquie et Algérie)¹ en croissance de 10% par rapport à l'exercice précédent comme cela avait déjà été indiqué fin mai lors de l'annonce du chiffre d'affaires semestriel. Cela représente une progression de l'activité de près de 60% en trois ans.

Au-delà de la nécessaire prudence que ce contexte exige à court terme, Serge Voltz, Président-directeur général du groupe, a confirmé sa confiance dans la vision du groupe : « La tendance est très clairement au rapprochement entre les lieux de production et les lieux de consommation, en particulier pour les légumes, et il y a par ailleurs une demande croissante pour le végétal, qu'elle soit alimentaire ou pour le verdissement du cadre de vie. Il n'y a quasiment plus aucun projet architectural aujourd'hui sans une partie végétale. Graines Voltz est idéalement positionné pour répondre à ces demandes. C'est la raison pour laquelle nous avons structuré notre développement sur deux axes : d'une part la construction d'une solution végétale globale en Europe, destinée à la production locale, et d'autre part, le développement d'un positionnement de leadership mondial dans les aromatiques pour le Vertical Farming ».

DON DE SEMENCES A L'UKRAINE

Répondant à la demande d'aide des autorités ukrainiennes à la Commission européenne pour fournir des semences potagères à des exploitations agricoles familiales ukrainiennes de petite dimension impactées par la guerre, Graines Voltz a fait don de 20 tonnes de semences prises sur ses stocks. 80 palettes ont été envoyées fin mai par camion en Ukraine.

D'après la communication du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, les semences potagères envoyées par la France (betterave, carotte, chou, chou-fleur, ciboulette, concombre, courgette, tomate, ...) permettent de couvrir plus de 9 500 hectares de terrains agricoles et jardins potagers et de récolter jusqu'à 260 000 tonnes de productions alimentaires, principalement dans les zones affectées par la guerre.

¹ Le communiqué du 29/06/22 de résultats du 1^{er} semestre avait improprement mentionné : « le groupe prévoit une croissance de son chiffre d'affaires à périmètre constant de l'ordre de 10 % pour l'exercice 2021/2022 ». Il fallait bien entendu lire : « le groupe prévoit une croissance de son chiffre d'affaires à périmètre <u>courant</u> de l'ordre de 10 % pour l'exercice 2021/2022 ».



FINALISATION EN COURS DES ACCORDS DE CESSION DE LA FILIALE TURQUE

Conformément à sa stratégie de focalisation de son activité sur l'Europe, à l'exception du Vertical Farming dont l'ambition est mondiale, Graines Voltz a engagé des négociations exclusives en vue de céder sa filiale turque. Par ailleurs, le groupe a également engagé les procédures pour fermer sa filiale égyptienne.

Ces deux opérations n'auront pas d'impact significatif sur les comptes de l'exercice.

INTENSIFICATION DE L'ACTIVITE COMMERCIALE DANS LE VERTICAL FARMING

Le groupe poursuit activement le développement de ses activités dans le Vertical Farming où il dispose d'un positionnement de leadership mondial dans les aromatiques. Une équipe de commerciaux a été constituée spécialement pour développer ce marché dans le monde et un site professionnel de vente dédié à cette activité va bientôt être mis en ligne.

Plusieurs contrats importants sont en cours de négociation, notamment aux États-Unis.

Prochain événement: 28 septembre 2022 – Activité du 3^{ème} trimestre 2021/2022.

À propos de Graines Voltz

Graines Voltz est un des premiers distributeurs européens indépendants de semences et de jeunes plants de fleurs et de légumes.

Groupe familial dirigé par Serge Voltz son fondateur, Graines Voltz connait un fort développement depuis sa création en 1985. Son succès est bâti sur une offre très large de 33 000 références, unique sur le marché européen en termes de diversité de variétés, à destination des professionnels des circuits courts (maraîchers, horticulteurs et collectivités).

Une organisation extrêmement rigoureuse lui permet d'identifier très en amont les variétés répondant aux nouvelles attentes de consommation, d'assurer un contrôle qualité et une traçabilité totale et de délivrer ses produits en flux tendus.

Leader en France, Graines Voltz, qui est portée par la demande croissante des consommateurs en Europe pour des végétaux diversifiés de qualité issus des circuits courts, a l'ambition d'y exporter son modèle.

L'Allemagne, premier marché après la France, connait un développement très rapide.

Graines Voltz est cotée sur Euronext Paris (code mnémonique : GRVO - FR0000065971). L'action Graines Voltz fait partie des indices CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All Tradable.

Pour plus d'informations : www.graines-voltz.com.

Pour toute information, contacter:

GRAINES VOLTZ
Judith BALAGNY
Relations investisseurs
Tél.: 03 89 20 18 19

jbalagnyinvestisseurs@grainesvoltz.com

KEIMA Communication

Relations investisseurs & Relations presse

Emmanuel DOVERGNE Tél.: 01 56 43 44 63

emmanuel.dovergne@keima.fr